

Avis Technique 12/09-1564

*Système associant
un revêtement de sol
plastique à une sous-
couche d'interposition*

*System associating a
resilient floor covering to
an under layer*

*System mit einen
schlagfesten Bodenbelag
und einen schutzschicht*

TARKOLAY BÂTIMENT

Titulaire : Société Tarkett France
2 Rue de l'Égalité
FR-92748 Nanterre Cedex

Tél. : 01 41 20 42 49
Fax : 01 41 20 47 00
Internet : www.tarkett.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le 6 mai 2010



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et Produits Connexes » a examiné, le 15 octobre 2009, le Système « TARKOLAY BÂTIMENT » associant les revêtements de sol plastiques bâtiment à la sous-couche d'interposition TARKOLAY fabriqués par la société Tarkett. Il a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne.

1. Définition succincte

Système de revêtement de sol plastique posé librement sur support permettant la diffusion de l'humidité ascendante éventuelle dans le volume d'écoulement de la sous-couche TARKOLAY.

Le système comprend :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY à base de PVC, épaisseur 1,3 mm ;
- les revêtements de sol plastiques manufacturés à usage bâtiment, certifiés NF-UPEC ou NF-UPEC.A énoncés à l'article 2.2 du Dossier Technique.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi revendiqué (Cf. § 1.2 du Dossier Technique).

2.2 Appréciation sur le produit

2.2.1 Aptitude à l'emploi

Réaction au feu

La sous-couche TARKOLAY associée aux revêtements collés ACCZENT COMPACT 3/4, CENTURY EXCEL, OPTIC COMPACT 3/4, OPTIC COMPACT 3C/4C, TX 162-TOPISOL 162, TX 192-TOPISOL 192, STELLA COMPACT 3/4, TX 243 LE, TX 244 LE, TX 243 DALLE, TX 244 DALLE, TX 163 LE, TX 164 LE, TX 163 DALLE, TX 164 DALLE, TX OPTIC 3/4, TX LASER 3/4, ID PREMIER 55/70, SOMPLAN 150, SOMPLAN PLUS, STANDARD PLUS, IQ OPTIMA, IQ GRANIT, IQ EMINENT, IQ GEMSTONE, IQ MEGALIT, PRIMO PREMIUM, GRANIT AS, TORO EL et GRANIT MULTISAFE fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu avec classement Cfl-s1 ou Bfl-s1 valable en pose libre sur supports classés A1 et A2 (rapports du CSTB n°RA08-0366, RA08-0367, RA08-0427, RA08-0428, RA08-0429 et RA08-0462).

Isolation acoustique

Efficacité normalisée du Système TARKOLAY Bâtiment au bruit de choc ΔL non communiquée.

Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation assez profonde de la surface.

2.2.2 Durabilité – Entretien

Dans les conditions d'usage et d'entretien normales des revêtements et en fonction de leurs classements UPEC, le présent avis signifie une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années dans les locaux caractérisés par un classement au plus égal à celui du revêtement ; Cf. «Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux», *Cahier du CSTB 3509* de novembre 2004.

Les méthodes préconisées au chapitre 6 du Dossier Technique pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Les revêtements ne nécessitent pas l'application d'une émulsion.

2.2.3 Fabrication

L'efficacité de l'auto contrôle du fabricant apparaît satisfaisante.

2.2.4 Mise en œuvre

La mise en œuvre est faite conformément aux dispositions du chapitre 4 du Dossier Technique et des conditions générales de la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

La sous-couche TARKOLAY est fixée en périphérie et de manière discontinue sur le support avec une colle réactive à deux composants. Le revêtement de sol est ensuite collé soit avec une colle acrylique à faible teneur en eau, soit avec une colle réactive à deux composants, le choix du type de colle étant fonction de l'humidité du support.

Un soin tout particulier doit être apporté :

- à la détermination du taux d'humidité du support qui détermine le choix du produit de ragréage et de la colle pour le collage du revêtement sur la sous-couche ;
- au choix du produit de ragréage localisé en fonction du support selon qu'il est neuf ou ancien et de sa siccité ;
- au respect des conditions de collage de la sous-couche sur le support ;
- au respect de la quantité de colle préconisée pour la pose du revêtement sur la sous-couche et du temps de gommage des colles acryliques,
- au marouflage ;
- au traitement des rives.

Les colles doivent être choisies parmi celles figurant dans le Dossier Technique, à l'exclusion de toute autre colle.

2.2.5 Assistance technique

La Société TARKETT apporte son assistance technique sur chantier sur demande de l'entreprise.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques (CPT)

2.3.1 Documents Particuliers du Marché

Les Documents Particuliers du Marché devront tenir compte des contraintes liées à l'état de surface et à la planéité des supports, le recours généralisé à un enduit de sol étant exclu. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (avril 2007).

2.3.2 Consistance des travaux

En outre, pour les travaux neufs et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de traitement des fissures et reprofilage du support sont à la charge de l'entreprise de gros-œuvre qui a réalisé le support. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés », Cahier des clauses spéciales.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

3 ans, jusqu'au 31 octobre 2012.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président
M. TESTAUD

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en oeuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol associant :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY à base de PVC enduit sur voile de verre non tissé avec présence de plots en envers ;
- un des revêtements de sol PVC définis au chapitre 2.2 ci-après ;
- les colles définies au chapitre 4.2 ;
- les cordons de soudure tel qu'indiqué au paragraphe 4.6.

1.2 Domaine d'emploi

Supports neufs ou supports en rénovation, secs ou humides, à base de liants hydrauliques (en particulier les dallages) dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 10 %.

Locaux définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux (cahier CSTB 3509 – 11/04) ayant un classement UPEC au plus égal à celui du revêtement associé figurant dans son certificat NF UPEC ou NF UPEC.A (Règles de certification NF 189).

Ce système de sous-couche d'interposition est une des solutions techniques décrites dans la norme NF DTU 53.2 P1-1 « Revêtements de sol PVC collés » (Avril 2007) permettant de ne pas exposer le revêtement de sol PVC collé aux remontées d'humidité. Le choix incombe au concepteur de l'ouvrage (NF DTU 53.2 P2) et doit être inscrit dans les Documents Particuliers du Marché.

Le traitement des joints du revêtement de sol dépend du classement E du local et se fait conformément au certificat du revêtement.

2. Définitions

2.1 Sous-couche TARKOLAY

Nature

Sous-couche d'interposition à base de PVC enduit sur armature voile de verre.

Aspect (voir figures 1, 2 et 3 en annexe)

- face supérieure de couleur blanche ;
- en envers présence de plots, de couleur blanche.

Caractéristiques d'identification

Masse surfacique du voile de verre : 80 g/m²

Largeur totale : 2 m

Longueur des rouleaux : 45 m

Épaisseur totale moyenne : 1,3 (± 0,15) mm

Épaisseur des plots : 0,3 mm

Masse surfacique totale moyenne : 1160 (+150, -100) g/m²

Caractéristiques techniques

Module de traction pour 1% d'allongement :

- sens longitudinal : > 200 N/50 mm
- sens transversal : > 200 N/50 mm

Allongement à la rupture de l'armature : 3,4 %

Résistance à la rupture : 610 (± 24) N/50 mm

Variations dimensionnelles à la chaleur : < 0,05%

2.2 Revêtements de sol associés

Les revêtements de sol Tarkett avec armature bénéficiant d'un classement UPEC certifié dont la performance au poinçonnement est de niveau P3 (se référer aux certificats NF UPEC ou NF UPEC.A valides), du type :

- Revêtements de sol PVC compacts en lés et en dalles ou lames
- Revêtements de sol PVC sur mousse en lés et en dalles

Après mise en oeuvre (conformément au chapitre 4) et délai de séchage suffisant de la colle (voir chapitre 5), les propriétés du système associant Tarkolay et ces revêtements permettent de répondre aux exigences des locaux tels qu'indiqués au paragraphe précédent (voir § 2.3 et partie B).

2.3 Caractéristiques mécaniques du système

	Méthode d'essai	TARKOLAY
Contraintes de traction pour un allongement de 1% (N/5 cm) : - sens fabrication - sens transversal	M1A ¹	> 200 > 200
Poinçonnement sous charge statique (mm) enfoncement à 15 secondes PVC sur mousse U2SP3	NF EN 433	≥ 0,40 mm
rémanent après 150 minutes PVC compact	NF EN 433	≤ 0,15 mm
PVC sur mousse U2SP3		≤ 0,45 mm
PVC sur mousse U3P3 – U4P3		≤ 0,45 mm
rémanent après 24 heures PVC compact	NF EN 433	≤ 0,10 mm
PVC sur mousse U2SP3		≤ 0,20 mm
PVC sur mousse U3P3 – U4P3		≤ 0,20 mm

3. Fabrication et Contrôles

3.1 Fabrication

3.11 Sous-couche Tarkolay

La sous-couche d'interposition TARKOLAY est fabriquée à l'usine de Sedan (France) de la Société Tarkett.

3.12 Revêtements de sol

Les revêtements de sol sont fabriqués dans les usines de Sedan (France), de Lentzweiler (Luxembourg) et de Ronneby (Suède) de la société Tarkett.

3.2 Contrôles

3.21 Sous-couche TARKOLAY

Les matières premières sont contrôlées.

La société Tarkett contrôle également les conditions de fonctionnement des matériels de fabrication et les produits finis.

Le site de production est certifié ISO 9001 et ISO 14001.

3.22 Revêtement de sol

La société Tarkett procède à des contrôles conformément aux dispositions prévues par les règles de certification de la marque NF- Revêtements de sol résilients associée à la marque UPEC ou UPEC.A.

4. Mise en oeuvre

La mise en oeuvre est réalisée conformément aux dispositions décrites dans le document NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (Avril 2007), complétés, modifiés ou précisés comme suit.

¹ Déterminée selon les « directives UEAtc pour l'agrément des revêtements de sol plastiques manufacturés » Cahier du CSTB 2182 de septembre 1987

4.1 Supports

4.11 Supports neufs

Supports neufs à base de liants hydrauliques, tels que définis à l'article 5.1 de la norme NF DTU 53.2 P1-1, dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 10% :

- support avec taux d'humidité inférieur ou égal à 7% pour collage acrylique du revêtement ;
- support avec taux d'humidité compris entre 7 et 10% pour collage du revêtement avec colles réactives à 2 composants.

Support âgé d'au moins 1 mois.

Dallage : il est rappelé que le titulaire du lot revêtement de sol doit recevoir du titulaire du lot dallage les éléments nécessaires à l'exécution des travaux de son lot, conformément aux prescriptions de la norme NF P 11-213-4 (référence DTU 13.3 CCS).

Planchers chauffants conformes aux spécifications suivantes :

- NF DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » ;
- NF P52-302 (DTU 65.7) « Exécution des planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton » ;
- CPT « Chauffage par Plancher Rayonnant Electrique » (Cahier 3606 du CSTB).

4.12 Supports anciens

En rénovation, remise à nu pour revenir aux supports hydrauliques anciens tels que définis en annexe dans le tableau 1.

4.13 Reconnaissance des supports

Humidité

Mesure du taux d'humidité du support réalisée avec l'appareil « bombe au carbure » par prélèvement effectué à partir de 4 cm de profondeur (NF DTU 53.2 P1-1 annexe B1).

Fissuration

La présence de fissures est révélée par un mouillage de la surface. Pour chaque fissure repérée :

- relever la largeur de la fissure à l'aide par exemple d'un fissuromètre ;
- s'assurer au toucher de la présence ou non d'un désaffleurement entre les bords de la fissure (différence de niveau) et vérifier le comportement sous charge (pianotage).

Cohésion de surface

Elle est vérifiée conformément à NF DTU 53.2 P1-1.

Planéité

Les tolérances sont rappelées dans le tableau 2.

Pour la pose en construction neuve, il n'appartient pas au titulaire du lot revêtement de sol de rectifier la planéité lorsque le support n'est pas conforme.

4.14 Travaux préparatoires

Microfissures et fissures de largeur < 1 mm sans désaffleurement ni pianotage

Elles ne nécessitent pas de traitement.

Autres fissures

Une étude préalable doit être réalisée par un bureau d'études spécialisé pour analyser le comportement du support et déterminer un traitement adapté en fonction de la nature des défauts.

Joint

Travaux préparatoires réalisés selon le § 6.2 de la NF DTU 53.2 P1-1.

Pose sans ragréage

Lorsque le support est conforme en planéité (cf. § 4.13), il n'est pas nécessaire d'exécuter un ragréage.

Défauts de surface du béton localisés

Les mortiers de réparation du béton certifiés NF-produits spéciaux destinés aux constructions en béton hydraulique sont préconisés (NF 030 - Voir liste de juillet 2009 auprès d'Afnor Certification) :

Fabricant	Produit
MAPEI	PLANITOP 400
WEBER	WEBER.REP SURFACE
WEBER	WEBER.REP RAPIDE

Ces produits sont appliqués selon les prescriptions du fabricant (fiches techniques), avec les moyens mécaniques adaptés, notamment :

- cohésion superficielle du support > 1 MPa,
- élimination des parties du support dégradées et mal adhérentes,
- création de bords droits avec angles vifs sur le pourtour des surfaces à réparer,
- piquage du support pour favoriser l'accrochage,
- dépoussiérage et humidification,
- préparation des quantités en fonction du délai d'utilisation de la gâchée,
- respect des épaisseurs mini/maxi d'application,
- produit "serré" à la truelle dans la réparation et surface lissée.

Ragréage des supports en rénovation

Lorsque la planéité doit être corrigée sur des surfaces importantes, les enduits de sols intérieurs ne sont pas adaptés s'ils sont exposés à l'humidité (dallage).

Des enduits de sol formulés spécialement pour l'extérieur sont préconisés (humidité du support ≤ 7%) :

Fabricant	Produit
BOSTIK	ROXOL XPS
MAPEI	PLANEX
WEBER	WEBER.NIV LEX

Il convient de respecter les préconisations et les dispositions particulières du fabricant (en complément du CPT « Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Rénovation » - Cahier 3635 du CSTB).

La préparation des supports en rénovation présentant une humidité supérieure à 7% n'est pas visée dans le cadre de cet Avis Technique.

4.2 Mise en œuvre du système

Tous les produits mentionnés ici doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

4.2.1 Fixation partielle de la sous-couche TARKOLAY sur son support

Une fixation partielle par collage est réalisée sur une largeur minimum de 20 cm de façon discontinue en périphérie du local, ainsi qu'au passage des portes.

Les adhésifs préconisés sont du type colles réactives à 2 composants employées en simple encollage à raison d'environ 250 à 300 g/m², déposées avec une spatule denture très fine (type A5 selon recommandations TKB² : profondeur de dent 1,0 mm, écartement de dent 1,3 mm, largeur au sommet 1,6 mm, angle 55°).

Fabricant	Colle
BOSTIK	EPONAL PU 456
MAPEI	ADESILEX G20
UZIN	KR 421

4.2.2 Collage du revêtement de sol PVC sur sous-couche Tarkolay (humidité du support ≤ 7%)

Le fabricant du revêtement préconise les adhésifs de type colles acryliques adaptées aux supports non absorbants pour collage « PVC sur PVC », employés en simple encollage à raison d'environ 00 g/m², déposés à la spatule denture très fine (type A4 selon recommandations TKB² : profondeur de dent 0,7 mm, écartement de dent 1,0 mm, largeur au sommet 0,5 mm, angle 55°).

Fabricant	Colle
BOSTIK MANG	POLYMANG SM
BOSTIK MIPLACOL	MIPLAFIX 300
BOSTIK SADER	SADERTAC V3
BOSTIK SADER	SADERFIX T2
MAPEI	ULTRABOND ECO V4SP
MAPEI	ULTRABOND ECO 350
UZIN	KE 2000 S

Il est impératif avant l'application du revêtement d'attendre le gommage total du film de colle pour éviter la formation de gonfles.

Le marouflage manuel sera effectué soigneusement à l'aide d'une cale en liège, au fur et à mesure de la pose. Il permet de déceler et de chasser d'éventuelles poches d'air. Il sera suivi d'un marouflage au rouleau marouffleur (en partant du centre de chaque lé).

² Technischen Kommission Bauklebstoffe : Commission Technique des colles

4.23 Collage du revêtement de sol PVC sur sous-couche Tarkolay (7% < humidité du support ≤ 10%)

Le fabricant du revêtement préconise les adhésifs suivants de type colles réactives à 2 composants employés en simple encollage à raison de 250 à 300 g/m², déposés avec une spatule denture fine (type A5 selon recommandations TKB1 : profondeur de dent 1,0 mm, écartement de dent 1,3 mm, largeur au sommet 1,6 mm, angle 55°).

Fabricant	Colle
BOSTIK	EPONAL PU 456 (sauf envers mousse)
MAPEI	ADESILEX G20
UZIN	KR 421

Affichage directement après encollage (sans temps de gommage), en tenant compte de la durée pratique d'utilisation très courte (procéder par surface maximum de 20 m²).

Marouflage comme indiqué au paragraphe 4.22.

Des plaques de répartition pour marcher sur le revêtement seront impérativement utilisées.

4.3 Stockage et conditions de pose

Stockage

Voir article 6.1.5 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Conditions de températures et d'hygrométrie

Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C.

Pour l'emploi des colles, la plage de température est de + 10°C à + 30°C.

L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée).

4.4 Pose

La sous-couche d'interposition Tarkolay est installée 24 heures minimum avant la pose du revêtement de sol PVC. Elle est posée lés bord à bord, la face lisse étant destinée à recevoir le revêtement de sol PVC et la face avec plots étant en contact avec le support.

Fixation ponctuelle de la sous-couche sur le support comme indiqué au paragraphe 4.21.

Déroulage des revêtements en lés dans le même sens que Tarkolay avec décalage des joints d'au moins 20 cm par rapport à ceux de la sous-couche, ou bien pose perpendiculairement.

Implantation des dalles ou lames avec décalage des joints par rapport aux joints de la sous-couche Tarkolay : le calepinage doit être réalisé de façon à éviter la superposition.

Voir notamment dans la norme NF DTU 53.2 P1-1 les articles 6.3.1 et 6.3.3.1 pour la pose des lés et 6.3.2 et 6.3.3.2 pour la pose des dalles et lames.

Collage du revêtement sur la sous-couche tel que décrit aux paragraphes 4.22 et 4.23.

4.5 Planchers chauffants

La pose sur planchers chauffants, exécutés conformément aux documents de référence (indiqués au § 4.11) est possible. Voir article 6.1.3.2 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Résistance thermique du système < 0,07 m².K/W.

4.6 Jonction entre les lés, entre les dalles ou entre les lames du revêtement

Le traitement des joints sera réalisé conformément aux indications figurant sur le certificat NF UPEC ou NF UPEC.A du revêtement et en fonction du classement du local, au minimum 48 heures après la pose.

Le traitement par soudure à chaud est réalisé avec cordon d'apport Tarkett V1001 (diamètre 4 mm), selon les informations techniques du fabricant sur le traitement des joints.

4.7 Traitement des rives

Dans les locaux à revêtir classés E1 et E2, la sous-couche Tarkolay et le revêtement choisis sont arrêtés à environ 5 mm de la paroi verticale, en particulier aux angles sortants ; le jeu fonctionnel est couvert par une plinthe rapportée, du type Tarkett KS61 (Voir figure 4 en annexe).

Dans les locaux à revêtir classés E3 la sous-couche Tarkolay est découpée à environ 5 mm de la paroi verticale puis les rives sont traitées par l'un des systèmes suivants (§ 6.3.6.1.2.1 de la NF DTU 53.2 P1-1) :

- remontée en plinthe du revêtement sur un profilé d'appui collé (du type Tarkett PA 25) ;
- soudure au revêtement d'une plinthe PVC souple à souder (du type Tarkett PLS70 et PLS100), collée d'abord sur le mur par double encollage polychloroprène.

5. Mise en service

Voir § 8 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.

6. Entretien – Utilisation

Pour les revêtements de sol constituant le système, se reporter aux recommandations d'entretien diffusées par le fabricant.

7. Assistance technique

Sur demande, le Service d'Appui Technique (SAT) de la société Tarkett est en mesure d'assister l'entreprise titulaire des travaux qui le sollicite pour une préconisation et lors du démarrage du chantier.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

Les revêtements de sol désignés ci-après, associés à la sous-couche Tarkolay, font l'objet des rapports de classement européen de réaction au feu suivants :

CSTB n° RA08-0366 (Acczent Compact 3/4, Century Excel, Optic Compact 3/4, Optic Compact 3C/4C) = classement Cfl – s1

CSTB n° RA08-0367 (TX192, Topisol 192) = classement Cfl – s1

CSTB n° RA08-0427 (Stella Compact 3/4) = classement Cfl – s1

CSTB n° RA08-0428 (TX 243 Lé, TX 244 Lé, TX 244 Dalle, TX 163 Lé, TX 164 Lé, TX 163 Dalle, TX 164 Dalle, TX Optic 3/4, TX Laser 4) = classement Cfl – s1;

CSTB n° RA08-0429 (I.D Premier 55/70) = classement B_{fl} – s1.

Aptitude à l'emploi du système

Perméance à la vapeur d'eau selon NF EN ISO 12572 (RE LNE n° J091494 du 03 août 2009)

Caractéristiques d'identification

Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur

Ténacité

Poinçonnement statique (RE Tarkett du 23 janvier 2009)

Comportement sous la chaise à roulettes (RE Tarkett du 05 mars 2009)

Déplacement simulé du pied de meuble

Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur

Stabilité dimensionnelle à l'immersion

(RE Tarkett du 05 octobre 2009)

C. Références

Début de la fabrication industrielle de la sous-couche Tarkolay : 1996

Surfaces réalisées :

- au total depuis 2000 = 1 840 000 m²
- en France en 2008 = 66 000 m²

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1 – Supports à base de liants hydrauliques en rénovation - Nomenclature

Type	Références		Publications
Dallage (réalisé avant le DTU 13.3 de 03/2005)	« Travaux de dallages : règles professionnelles » publiées dans les annales de l'ITBTP		Annales de l'ITBTP 482, mars-avril 1990
Dallage	NF P 11-213-1 (DTU 13.3)	« Dallages – Conception, calcul et exécution »	Mars 2005
Plancher béton	NF P 18-201 (DTU 21)	« Exécution des ouvrages en béton »	Septembre 1984
			Mars 2004
Chapes et dalles	NF P 14-201 (DTU 26.2)	« Chapes et dalles à base de liants hydrauliques »	Septembre 1982
			Mai 1993

Tableau 2 – Tolérances de planéité des supports (extrait de NF DTU 53.2 Avril 2007)

Supports	Rapportée à la règle de 2 m (Creux, flèche maximum sous la règle)	Réglet de 0,20 m (Creux, flèche maximum sous le réglet)
Dallage, plancher État de surface : Lissé	7 mm	2 mm
Béton à chape incorporée État de surface : Lissé	7 mm	2 mm
Chape rapportée État de surface : Lissé	5 mm	1 mm

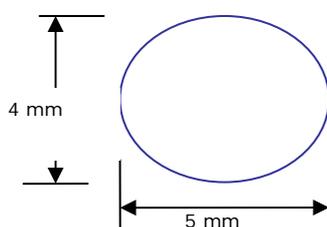


Figure 1 – Schéma d'un plot

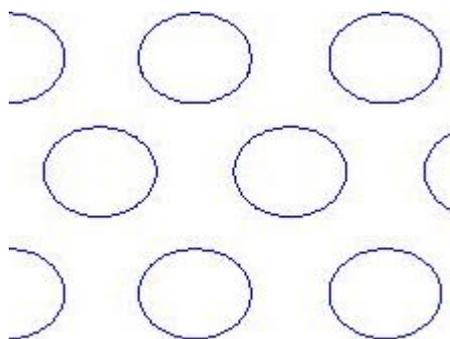


Figure 2 - Schéma illustrant la répartition des plots sur l'envers du Tarkolay



Figure 3 - Coupe de Tarkolay au droit d'un plot.

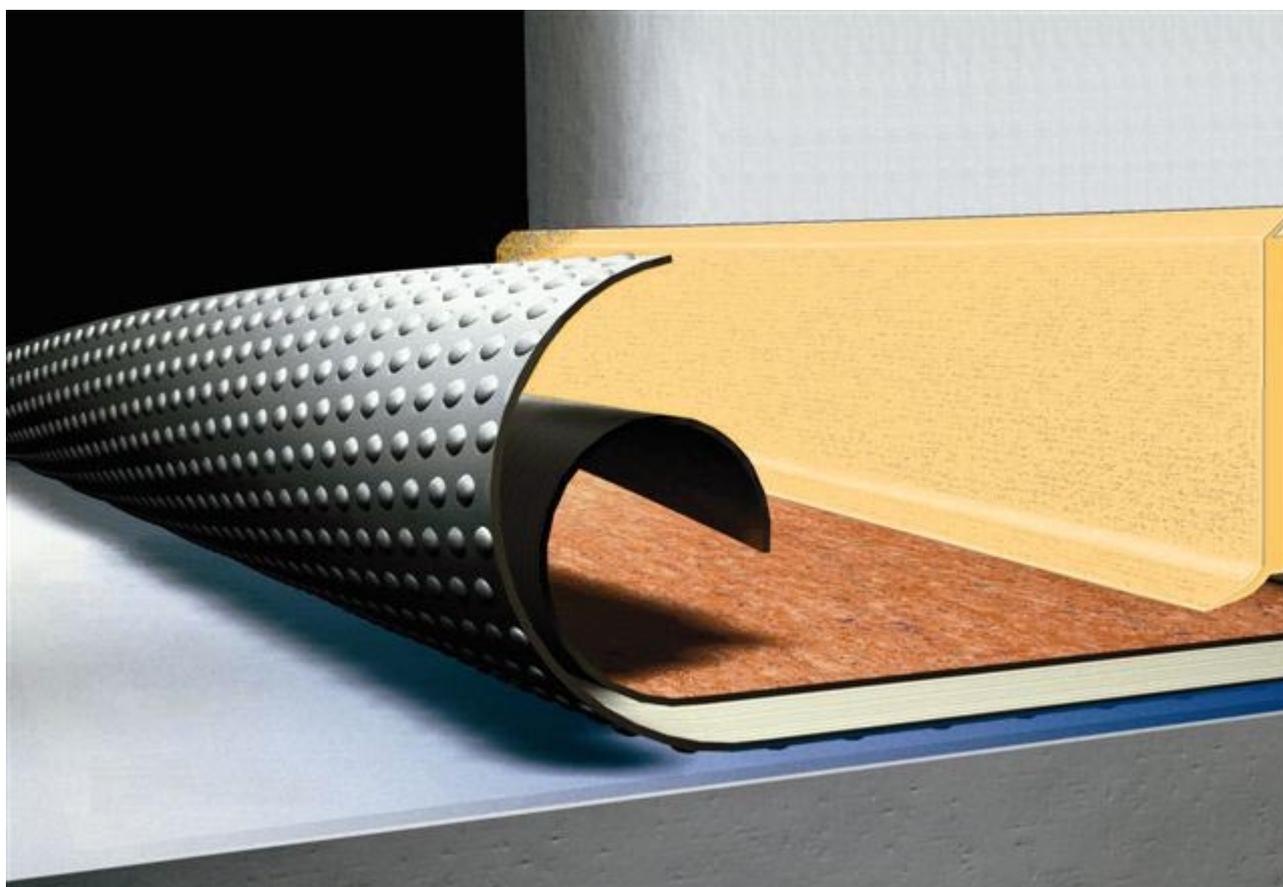


Figure 4 – Traitement des rives avec plinthe Tarkett KS 61